

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion du Lundi 5 juillet 2021

Président : Brice PARINET

Présents : Sébastien BETHUNE, Patrick CASSASSUS, Guillaume DANGLADE, Philippe DEBEAUPUIS, Félicien GAZON, Marc-Antoine KELLER, Steven LLEWELLYN, Laurent MILORIAUX, Philippe PELLAN, Stéphane PILLEMONT, Jean-Pierre PLANQUE, Victor SIMON, Didier VALSAQUE, Lotfi ZARKA

Assistent : Sébastien D'ORIANO (Président de l'UNAF 78) et Laurent TESSIER (Président de la C.D.P.A)

Absences excusées : Timothé BONNOT, Miloud BOUTOUBA, Jean-Philippe CLAMEN, Vincent DUBOURDIEU, Jean-Pierre MEURILLON, Jean-Denis POITOU et Tiago TINOCO.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président ouvre la séance, il en profite pour remercier les participants de leur présence. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Monsieur Thomas DELASSUS est désigné Secrétaire de séance.

INFORMATION DU PRESIDENT DE LA C.D.A

Brice PARINET revient sur l'intervention de Monsieur Benoît BASTIEN, arbitre international, à destination des arbitres du le jeudi 5 juin 2021. Il adresse ses sincères remerciements à son collègue de Ligue 1 et salue la qualité de son intervention.

Il informe également la Commission de la promotion de Monsieur Pierre LEGAT, au titre d'arbitre Fédéral 2 à compter du 1er juillet 2021. Il officiera donc la saison prochaine en Ligue 2. Rappelons que Pierre LEGAT est également observateur en arbitrage au sein du District des Yvelines.

Brice PARINET revient sur la formation initiale qui s'est tenue les 21, 23, 26 et 27 juin 2021. 12 candidats ont été reçus à l'examen final et devront être observés en début de saison.

Brice PARINET évoque également le séminaire des E.T.D.A (Equipe

Technique Départementale en Arbitrage) et E.T.R.A (Equipe Technique Régionale en Arbitrage) et des C.D.P.A (Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage) et C.R.P.A (Commission Régionale de Promotion de l'Arbitrage) qui s'est tenu à Morfondé le samedi 19 juin. L'objectif de ce séminaire était d'unifier les pratiques sur le territoire de la Ligue et de régionaliser les formations en arbitrage.

Yoann BENOIT, membre de la C.D.A, met un terme à sa carrière d'arbitre. Il a évolué de nombreuses années à la Fédération et durant trois saisons en tant qu'arbitre assistant F2 (Ligue 2). La C.D.A a organisé son jubilé le samedi 26 juin sur les installations de Marly-le-Roi en collaboration avec le C.S Cellois. La C.D.A remercie très chaleureusement ces deux clubs pour leur implication dans l'évènement.

Brice PARINET informe du déroulement d'une C.R.A le samedi 12 juin au cours de laquelle l'instance régionale a demandé aux commissions départementales de lui fournir des observateurs en arbitrage.

Il évoque également la modification du dossier médical des arbitres de District et de Ligue qui est notablement allégé.

Est également évoqué, la démission de Patrice LETOUZEY et de Nathalie PASIERB de leurs fonctions au sein de la C.D.A. Brice PARINET les remercie vivement pour leur action depuis de nombreuses années au service de l'arbitrage Yvelinois.

Brice PARINET informe de la désignation de François AGOSTINI pour officier sur la détection de la sélection nationale U15.

Enfin, il revient sur l'animation d'une réunion de sensibilisation à l'arbitrage au sein du **Club du RC Neauphle** le lundi 28 juin. Brice PARINET et son équipe se tiennent à la disposition de tous les autres clubs qui en feront la demande.

ORGANIGRAMME DE LA C.D.A

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

- ✓ **M. Brice PARINET, Président**
- ✓ M. Miloud BOUTOUBA, Président Délégué
- ✓ M. Patrick CASASSUS, Vice-Président
- ✓ M. Philippe DEBEAUPUIS, Vice-Président
- ✓ M. Didier VALSAQUE, Vice-Président
- ✓ M. Thomas DELASSUS, Secrétaire
- ✓ M. Jean-Pierre PLANQUE, Secrétaire Adjoint
- ✓ M. Yoann BENOIT
- ✓ *M. BETHUNE Sébastien*
- ✓ M. Timothé BONNOT
- ✓ M. Jean-Philippe CLAMEN
- ✓ M. Guillaume DANGLADE
- ✓ M. Vincent DUBOURDIEU
- ✓ M. Félicien GAZON
- ✓ M. Gabriel HENRY

- ✓ M. JINAMI MUSTAPHA
- ✓ *M. Steven LLEWELLYN*
- ✓ M. Laurent MILORIAUX
- ✓ M. Philippe PELLAN
- ✓ M. Harris PILLEMONT
- ✓ M. Pascal POUPEAU
- ✓ M. Victor SIMON
- ✓ M. Tiago TINOCO
- ✓ M. Pascal TISSERAND
- ✓ M. Lotfi ZARKA

Membres associés :

- ✓ M. Laurent TESSIER, au titre de Président de la C.D.P.A
- ✓ Le Président de l'U.N.A.F. 78
- ✓ Mme Audrey PERRU, Responsable de la section Sportive du Collège Jules Verne des MUREAUX
- ✓ M. Christophe JUNQUA
- ✓ M. Mustapha JINAMI, Représentant élu des Arbitres au Comité de Direction
- ✓ M. Jean-Pierre MEURILLON, Représentant du Bureau du Comité de Direction

Le représentant de la Commission du Football d'Animation : Tiago TINOCO (Titulaire), Thomas DELASSUS, Jean-Pierre PLANQUE et Alexandre SIMON (suppléants)

Le représentant de la Commission du Football en Milieu Scolaire : Brice PARINET

Le représentant de la Commission du Football Féminin : Gabriel HENRY

Le représentant de la Commission d'Organisation des Compétitions : Harris PILLEMONT

Le représentant de la Commission Technique : Félicien GAZON

Le représentant de la Commission Départementale de Prévention, Médiation, Education : Brice PARINET

Le représentant de la Commission de Discipline : Philippe PELLAN (titulaire) et Lotfi ZARKA (suppléant)

Le représentant de la Commission d'Appel Départementale Philippe DEBEAUPUIS (titulaire) et Patrick CASSASSUS (suppléant)

Le représentant de la Commission de la Valorisation de l'Esprit Sportif : Thomas DELASSUS

Le représentant de la Commission du Football Diversifié : Philippe DEBEAUPUIS

Le représentant de la Commission Formation : Patrick CASSASSUS

Les représentants de la Commission du Statut de l'arbitrage : Miloud BOUTOUBA, Philippe DEBEAUPUIS et Mustapha JINAMI

CALENDRIER DE LA CDA

➤ **Stage de rentrée Arbitre SENIORS** : 04/09/2021

➤ **Stage Jeune Arbitres** : 08/09/2021

- **Protocole FAR jeunes et Seniors** : 15/09/2021
- **Stage des observateurs** : 19/09/2021
- **Stage foot diversifié** : 22/09/2021

COLLABORATION AVEC LA CRA

À la suite de la C.R.A Plénière, en date du 12 juin, la C.D.A. met à disposition des observateurs pour observer au niveau régional.

Une régionalisation des Formations initiales en Arbitrage en projet à compter de cette saison. Le District des Yvelines propose d'accueillir une F.I.A. régionalisée les 23, 24, 30 et 31 octobre 2021.

POINT SUR L'EFFECTIF ARBITRAL PERSPECTIVES DE RECRUTEMENT

Situation des effectifs Départementaux au 05 Juillet :

115 arbitres ont effectué une demande de renouvellement administratif

70 arbitres ont effectué une demande de licences

40 dossiers médicaux sont à cette heure validée

Le Président de la CDA s'inquiète du fait que moins de 50 % des effectifs d'arbitres n'ont pas initialisé les démarches administratives en vue d'obtenir une licence. Brice PARINET demande aux Présidents de clubs et aux référents arbitres des Clubs de contacter leurs arbitres au plus vite pour renouveler leur licence avant la date du 31 août 2021. Si les effectifs venaient à rester les mêmes en septembre qu'ils ne sont à cette date, la C.D.A ne sera pas en mesure de couvrir toutes les compétitions et encore moins de fournir trois arbitres en Championnat senior D1 et D2.

Laurent TESSIER se propose pour prendre contact avec les arbitres récemment formés pour leur rappeler leurs devoirs de début de saison.

Philippe DEBEAUPUIS évoquant l'importance du rôle de référent arbitres au sein des Clubs. Il rappelle également qu'ils se doivent d'être des interlocuteurs privilégiés avec la C.D.A et qu'ils sont censés faciliter la liaison entre la Commission et les arbitres.

Laurent TESSIER, en sa qualité de Président de la C.D.P.A, répond en informant qu'il souhaite mener une action auprès des référents arbitres des clubs Yvelinois à court terme.

Classement des arbitres :

Brice PARINET rappelle les dispositions du Règlement Intérieur de la C.D.A :

« 5.3 Dispositions particulières

Si pour une raison quelconque, la C.D.A. n'est pas en mesure d'achever les évaluations pratiques des Arbitres, celle-ci statuera et

prendra les décisions qu'elle jugera les plus justes et les plus appropriées pour maintenir l'intégrité des classements et pour garantir l'intérêt supérieur du Football. »

Considérant la décision du COMEX de la Fédération Française de Football en date du 24/03/2021 arrétant définitivement les compétitions des Liges et des Districts pour la saison 2020-2021 et l'annonce que les résultats des rencontres officielles de ces instances ne seront pas pris en compte, aucun classement ne sera validé, aucun titre ne sera décerné et il n'y aura donc ni accessions ni relégations sportives pour la saison 2020/2021 ;

Considérant que Cette décision entraîne donc une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée, ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats ;

Considérant que peu d'observations ont pu être effectuée cette saison et que la C.D.A, en raison du contexte sanitaire, n'a pas pu réaliser l'ensemble des rattrapages aux tests physique et théorique ;

Considérant qu'elle n'est donc pas en mesure d'évaluer ses arbitres pour la saison 2020-2021 ;

La Commission décide de geler les classements des arbitres de déclare leur saison blanche ;

La Commission se réserve le droit de procéder à des promotions accélérées au cours de la saison 2021-2022, notamment si l'état des effectifs des arbitres l'y invite.

PLANIFICATION DES F.I.A

4 Formations initiales sont proposées :

- FIA N°1 : les 11, 12, 18 et 25 septembre 2021 au siège du District des Yvelines.
- FIA Régionalisée (sous réserve de l'accord de la C.R.A.) : les 23, 24, 30 et 31 octobre 2021 au siège du District des Yvelines.
- FIA N°2 : 20, 21, 27, 28 novembre 2021 au siège du District des Yvelines.
- FIA N°3 : 11, 12, 18 et 19 décembre 2021 au siège du District des Yvelines.

En outre, le Président souhaite la mise en place d'un stage pour les candidats arbitres (date à programmer) et la tenue d'un stage de perfectionnement D1, D2 Assistant D1 (date à programmer).

ORIENTATION SAISON 2021-2022

Brice PARINET présente les enjeux de la saison à venir :

- ✓ Mobilisation et recrutement des arbitres pour couvrir les compétitions
- ✓ Créer du lien avec les Clubs pour les aider à structurer un pôle arbitrage dans leur structure

- ✓ Parfaire la formation continue des arbitres

A ce dernier titre, il informe la Commission que le District des Yvelines a souscrit un contrat d'adhésion à la plateforme de formation en ligne DARTFISH qui permettra aux arbitres d'accéder à des contenus de formation en ligne élaborés par la C.D.A. Le District des Yvelines est le seul District de France à avoir souscrit à un tel dispositif traditionnellement utilisé par la Fédération Française de Football et les Liges. **Il remercie profondément le Comité de Direction qui prouve, un fois de plus, tout son soutien à la politique de formation des arbitres.**

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA C.D.A

Brice PARINET présente la modification au Règlement Intérieur de la C.D.A qui sera proposé au prochain Comité de Direction.

Texte actuel	Nouveau texte proposé
Aucun	<p>Article 10. – Les Très Jeunes Arbitres</p> <p>Les très Jeunes Arbitres T.J.A. 1 et T.J.A. 2 sont des arbitres âgés de 13 ou 14 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours. À sa nomination, chaque T.J.A. est classé dans une des catégories susnommées par la C.D.A en fonction de son âge, de ses résultats à l'examen théorique et de l'avis de la Section Formation de la C.D.A..</p> <p>Les T.J.A. 1 peuvent être désignés par la C.D.A. sur des compétitions du Championnat U14 du samedi après-midi. Les T.J.A. 2 sont désignés par leurs Clubs, en interne, sur les compétitions du Football Animation.</p> <p>A la fin de chaque saison, la situation et l'affectation du T.J.A est étudiée par la C.D.A.</p>

Explication : « L'ancien Règlement Intérieur ne traitait pas la situation des T.J.A.. Il a donc fallu le mettre à jour afin de préciser leur situation eu égard aux exigences fédérales, notamment la fin d'une formation spécifique pour cette population d'arbitres mais aussi la possibilité d'en employer certains sur le Championnat U14 »

Questions diverses :

Félicien GAZON informe la C.D.A de la réalisation d'une réunion de « sensibilisation » aux lois du jeu au sein de son Club (*PLAISIROIS FO*), auprès des plusieurs catégories. Celle-ci a permis l'inscription et la nomination de nouveaux arbitres. Cette bonne pratique est donc à reproduire dans les autres clubs Yvelinois.